

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
SEANCE DU 06/10/2025**

DEL-06102025-015

Date de convocation :
30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 octobre à 18 heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Bram, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 43
- procurations: 1
- votants: 44

Date de publication :

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Aurélien PASSEMAR, Serge PEROTTO, Pascale RASTOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Hélène MARTY par Philippe LANNES.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MARTY, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Approbation du programme voirie 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-10, L.5211-2 et L.2122-17,

Considérant l'avis favorable de la commission voirie, en date du 23 septembre 2025,

Considérant que Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier récapitulatif concernant les travaux de voirie du programme 2026, dont le montant global s'élève à 961 895.03 €HT, dont le pont de Canens à Belpech pour un montant de 378 690.94 €HT,

PROGRAMME 2026

PRIORITES	OBSERVATIONS	Commune	Type de chemin	Nom du chemin	montant HT	montant TTC
PRIORITES 1	Circulation dangereuse Revêtement très dégradé Structure fortement déformée	Bram	LC	VC2 Chemin de Villesleste à Villasavary	11796,85	14156,22
		Fanjoux	DU	VC23 Chemin de la collecte	9072,41	9696,99
		Montréal	DU	VC23 Chemin de Montagnès	20865,26	25062,31
		Pecharic et le Py	HM	VC3 Chemin de Rieutord	28080,86	33697,03
TOTAL TTC					68835,38	82602,46
PRIORITES 2 et 3	Structure faiblement déformée, Revêtement dégradé avec présence de trous et pelades	Belpech		VC29 chemin de Cuzac	4671,29	5605,55
		Brezilhac	LC	Chemin du Moulin	9467,93	11361,52
		Cahuzac		VC1 chemin de Pech Luna	5073,13	6087,76
		Cazalrenoux		VC3 chemin de Rivière	2697,81	3237,37
		Carlipa	HM	VC4 Chemin des Castelles	23506,34	28207,61
		Cenne Monesties	LC	VC3 chemin de Carlipa	11684,72	14021,66
		Cenne Monesties		VC6 Chemin du Flou	4491,18	5389,42
		Fanjoux		VC30 Chemin de Rhau	2354,52	2825,42
		Fonouillet du razez		VC1 Chemin d'Entraux	2097,51	2499,01
		Ferran	LC	VC1 chemin du Cimelière	22223,99	26668,79
		Fonters du razez	LC	VC1 Chemin du Charlet	16077,98	19293,58
		Gaja la Selve	HM	VC2 Chemin de Mercier	11969,13	14362,96
		Gaja la Selve		VC3 Chemin derrière les Vignes	5006,53	6007,84
		Generville		VC4 chemin de Fonters	4609,94	5531,93
		Hounoux	HM	VC9 Chemin de Magriat	6583,69	7900,43
		Lacassaigne	LC	VC5 Chemin de Rapati opt 3	15238,08	18285,70
		Lacassaigne		VC5 Chemin de Las portes	6472,12	7766,54
		Lacassaigne		VC6 Chemin de Las portes	1570,65	1884,78
		Lacassaigne		VC3 Chemin du mortier	6084,83	7301,80
		Laforce		VC3 chemin de Las Bordes	1873,40	2248,08
		LaForce	HM	VC3 Chemin de Jouarres	9207,97	11049,56
		Lasserre de Prouille		VC2 Chemin de Granier	1545,54	1854,65
		Laurac	HM	VC5 Chemin de la Planasse	36645,68	43974,82
		Molander	LC	Chemin de le Piouzzello	17749,50	21299,40
		Montréal	LC	VC3 Chemin de la maiterie	24380,05	41256,06
		Montréal	DU	VC33 chemin de pezerdit	8057,20	9668,64
		Orsans		VC4 Chemin de Gasparou	3632,15	4358,58
		Pexiora	LC	VC2 Chemin de st Jean	14565,98	17479,18
		Piavilla	HM	VC3 chemin de Labajou	8762,64	10539,17
		St Amans	DU	VC5 Chemin de Cantegril	5337,50	6405,00
		St Julien de Briola	LC	VC2 Chemin de st julien	30789,19	36947,03
		St Gaudéric		VC22 Chemin de Denis	3242,56	3891,07
		St Sernin		VC7 Chemin de Bordette	3844,12	4612,94
		Villautou	DU	VC2 Chemin de Pollages	6883,70	8260,44
		Villasavary	HM	VC26 Chemin de Payroux	7913,16	9495,79
		Villasavary	LC	VC12 Chemin de Picard au stade	41336,30	49627,56
		Villeneuve les Montréal	LC	VC3 Chemin de la Plaine	29118,11	34941,73
		Villepinte	DU	VC12 Chemin de Tourrou	13742,90	16491,48
		Villepinte	LC	VC18 Chemin de Ste Gemme	19439,13	23326,96
		Villesleste	LC	VC3 Chemin de la Gatette	38962,88	46755,46
		Villespy	DU	VC16 chemin de Tourrou	5507,68	6609,22
		imprévis			10000,00	12000,00
		PONT Belpech				
Cumul total :					893 059,65	1 071 671,58
Total TTC :					961 895,03	1 154 274,04
Total voirie hors Pont :					583 204,09	699 844,91

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de se prononcer sur l'approbation technique du programme de voirie 2026 et demande un financement de la part du Conseil Départemental de l'Aude, à hauteur de 30%, pour les travaux de réfection de voirie (ne comprenant pas les travaux du pont de Canens à Belpech).

Pour rappel, les demandes de subventions ont déjà été déposées pour le pont de Canens à Belpech auprès du CEREMA (60% demandé) et du Département (20% demandé).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le programme de voirie 2026, pour un montant de 961 895.03 €HT.

SOLLICITE une subvention du Conseil Départemental de l'Aude, sur la base de 30% du montant HT des travaux de réfection de voirie (hors pont de Canens à Belpech), soit la somme de 174 961.33 €, avec un démarrage anticipé.

AUTORISE le Président à lancer les procédures et à signer toutes les pièces administratives, marchés et documents liés à ces projets.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
 Secrétaire de séance



André VIOLA,
 Président

